Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 7 octobre 2019, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents :
Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
Julie Bertrand, conseillère
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Valérie Fiset, Julie Veillette et Jean-Yves Piché.

Rés. 2019-10-286 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Madame Annie Proulx de la Maison des familles de Mékinac et madame Caroline Boucher, du regoupement Par'enfants au cœur de nos actions, présente la famille Roy, qui est la famille de Sainte-Thècle à l'honneur pour le mois d'octobre 2019, remet un laminé de la photo de cette famille au conseil municipal et procède à la prise de photo avec les membres du conseil municipal.

Rés. 2019-10-287 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles » :

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal des séances du mois de septembre 2019

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et des dépenses

6. Questions de l'assistance

7. Adoption du règlement 366-2019 concernant l'usage de l'eau potable

8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 367-2019 concernant la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac Croche située au débarcadère du Parc St-Jean-Optimiste et de la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-du-Jésuite situé sur le lot 4 871 740 cadastre du Québec

9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 368-2019 concernant l'entreposage de la neige au site de dépôt

10. Bilan 2018 de la Stratégie thècloise d'économie d'eau potable

11. Entente de collaboration avec le Gouvernement du Québec (Ministère des Transports) pour la préparation des plans et devis en vue de la reconstruction de la chaussée, dans la zone urbaine de la route 153 (rue Notre-Dame), incluant le remplacement des conduites

12. Changement de signataire pour le Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

13. a) Acquisition et installation d'une unité de transmission sans-fil à la station de chloration de l'eau potable
    b) Remplacement de débimètres et vanne de réduction de pression

14. Offre de la Ferme D. Cloutier pour la location de la terre

15. Aide financière pour l'agrandissement de la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle

16. Demande d'appui

    a) Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale/Municipalité alliée contre la violence conjugale
    b) Commission scolaire de l'Énergie/démocratie scolaire

17. Budget pour l'Halloween

18. Invitations :

    a) URLS de la Mauricie/Journée vers une intégration réussie 2019 dans les camps de jour
    b) SADC/Formation Comprendre pour agir contre les changements climatiques : MA municipalité y croit!

19. Demande d'aide financière ou matérielle

    a) Viactive demande la gratuité de la salle Aubin

b) Moisson Mauricie/Centre-du-Québec/demande de contribution
c) Noël des enfants/demande de commandite

20. Offres de services de laboratoire pour la réfection des routes Marchand et Marcotte

21. Nomination des représentants officiels 2019-2020 pour la bibliothèque municipale

22. Syndicat

a) Fin d'emploi en période de probation de l'employé 02-0295
b) Nomination d'un arbitre pour le grief 2019-03
c) Programmation de la 4e semaine de vacances de Sylvain Magnan

23. Cession de ligne ferroviaire CN

24. Réception définitive des travaux dans le programme FEPTEU

25. 100e anniversaire du Nouvelliste

26. Période de questions

27. Affaires nouvelles :

a) Grief 2019-04
b) Budget Plaisirs d'hiver

28. Levée ou ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-288 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de septembre 2019

Il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 16 septembre 2019 tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance septembre 2019

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation
Le MAMH nous informe que notre bilan de la stratégie municipale d'économie d'eau potable pour l'année 2018 a été approuvé.

Ministère des Affaires Municipales du Québec

Le MAMQ nous informe qu'un montant de 28 986.37$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention PIQM.

Ministère des Transports du Québec
Le MTQ nous informe qu'un montant de 129 610$ nous sera attribué pour l'entretien des routes locales.

Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean
Invitation à un Webinaire pour une réelle représentation des femmes en politique municipale.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec
La CPTAQ nous informe qu'elle ne peut procéder à la demande de la FQMQ car des documents essentiels n'ont pas été fournis.
La CPTAQ conclus que la demande de Madame Vincent invoque ses droits aux articles 101 et 103 de la Loi, peuvent être confirmés
La CPTAQ autorise la demande du MTQ concernant la réflexion du pont de la route Marchand.

Commission Scolaire de l'Énergie
La CSE nous demande un appui à la démocratie scolaire pour ne pas que la commission scolaire change en centres de services.

Culture Mauricie
Culture Mauricie nous envoie de la publication sur ***Mauricie: Territoire Créatif*** qui mets en lumière les artistes et les organismes d'ici dont le travail exemplaire a été soutenu ces trois dernières années dans le cadre du programme issu de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Mauricie.

Fédération Québécoise des Municipalités
La FQM nous informe du renouvellement des accords fiscaux (Pacte fiscal). L'offre finale du gouvernement a été acceptée. Cette décision a été motivée par le partage des revenus de 1% de la TVQ et de la bonification importance pour toutes les municipalités de moins de 25 000 habitants.

Hebdo Mékinac des Chenaux
Icimedias nous informe que suite au développement de nombreuses solutions numériques locales un manque à gagner est considérable. Il nous demande de les appuyer par d'autre achat ou d'autre type de publicité.

Mini-Scribe
Le M-S nous informe sur la date limite pour l'obtention d'une subvention pour le Programme de la taxes sur l'essence et de la contribution du Québec est le 15 octobre.
Le M-S nous rappelle que le 9 novembre prochain entrera en vigueur le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre. Toutes les municipalités du

Québec devront être en mesure de mettre en œuvre un plan de sécurité tel que requis par le règlement.

M.R.C. Mékinac
La MRC nous envoie le dépôt du rôle d'évaluation foncière pour 2020-2021-2022 pour l'exercice financière débutant le 1er janvier 2020. De plus, les gens désirant de contester leur évaluation pourront le faire à la révision soit 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation.

Rés. 2019-10-289 : Dépôt de la correspondance de septembre 2019

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt de la correspondance du mois de septembre 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-09-290 : Approbation des comptes de septembre 2019

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'août au montant de 189 478.79$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Monsieur Paul Lemieux demande où en est rendu le dossier sur les demandes de modifications de signalisation routière faites par une citoyenne.
Madame Diane Larose demande pourquoi la municipalité de Sainte-Thècle n'a pas acheté de radars pédagogiques en même temps que certaines municipalités de la MRC de Mékinac.
Monsieur Paul Lemieux nous suggère de nommer un président de comité pour la sécurité routière.
Monsieur Michel Rheault demande si le fait qu'une école primaire se trouve sur la route 153 est un incitatif pour réduire la vitesse sur cette portion de route.

Adoption du règlement 366-2019 concernant l'usage de l'eau potable

Le sujet est reporté, car d'autres modifications doivent être faites avant son adoption.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 367-2019

Caroline Poisson

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 367-2019 concernant la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac Croche située au débarcadère du Parc St-Jean-Optimiste et de la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-du-Jésuite situé sur le lot 4 871 740 cadastre du Québec
- dépose le projet du règlement numéro 367-2019 intitulé Règlement 367-2019 concernant la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac Croche située au débarcadère du Parc St-Jean-Optimiste et de la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-du-Jésuite situé sur le lot 4 871 740 cadastre du Québec

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 368-2019

Jean-François Couture

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 368-2019 concernant l'entreposage de la neige au site de dépôt
- dépose le projet du règlement numéro 368-2019 intitulé Règlement 368-2019 concernant l'entreposage de la neige au site de dépôt

Rés. 2019-10-291 : Bilan 2018 de la Stratégie thècloise d'économie d'eau potable

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle doit produire le bilan annuel de la Stratégie municipal d'eau potable;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit mettre en place des actions progressives pour contrôler les pertes d'eau en fonction de l'indicateur de pertes d'eau;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit mettre en place les actions progressives pour économiser l'eau chez les consommateurs en fonction de l'indicateur de consommation résidentielle;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit mettre en place des actions progressives qui concernent la gestion durable de la ressource et des actifs municipaux;

CONSIDÉRANT que ce bilan doit être présenté au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle dépose le Bilan 2018 de la Stratégie thècloise d'économie d'eau potable tel qu'approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 16 septembre 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-292 : Entente de collaboration avec le Gouvernement du Québec (Ministère des Transports) pour la préparation des plans et devis en vue de la reconstruction de la

chaussée, dans la zone urbaine de la route 153 (rue Notre-Dame), incluant le remplacement des conduites

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de signer l'entente de collaboration avec le Gouvernement du Québec représenté par le ministre des Transports, pour la préparation des plans et devis en vue de la reconstruction de la chaussée, dans la zone urbaine de la route 153, incluant le remplacement des conduites et nomme Alain Vallée, maire, et Valérie Fiset, directrice générale, comme signataires de l'entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-293 : Changement de signataire pour le Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité avait nommé Louis Paillé, directeur général, comme signataire de tous les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité de Sainte-Thècle par la résolution 2019-01-023;

CONSIDÉRANT qu'entre temps, monsieur Louis Paillé a quitté ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Valérie Fiset, directrice générale, à signer tous les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-294 : Acquisition et installation d'une unité de transmission sans-fil à la station de chloration de l'eau potable

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics monsieur Jean-Yves Piché nous suggère d'acquérir et d'installer une nouvelle unité de transmission sans-fil à la station de chloration de l'eau potable;

CONSIDÉRANT que cette unité de transmission permettrait une meilleure gestion de l'eau potable dans le cadre de la stratégie d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT l'offre de Cancoppas pour l'acquisition et l'installation d'une unité de transmission sans-fil au coût de 10 158,40$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète et fasse installer une unité de transmission sans-fil à la station de chloration de l'eau potable de l'entreprise Cancoppas ltée au coût de 10 158,40$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-295 : Remplacement de débitmètre et vanne de réduction de pression

CONSIDÉRANT qu'il y a un débimètre et une vanne de réduction de pression à changer au poste de pompage d'eau potable;

CONSIDÉRANT que ce débitmètre permettrait une meilleure gestion de l'eau potable dans le cadre de la stratégie d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT l'offre de CWA pour le remplacement du débitmètre et de la vanne de réduction de pression au coût de 10 600$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle remplace un débitmètre et une vanne de réduction de pression à la station de pompage de l'eau potable au coût de 10 158,40$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-296 : Offre de la Ferme D. Cloutier pour la location de terres

CONSIDÉRANT que la Ferme D. Cloutier louait auparavant les terres situées sur les lots 4 757 491 et 4758 132 du cadastre du Québec au coût de 2 200$ plus taxes par année;

CONSIDÉRANT que la Ferme D. Cloutier ne peut utiliser de fertilisants puisque ces terres sont situées sur notre nappe phréatique;

CONSIDÉRANT que la production devient de moins en moins rentable pour la Ferme D. Cloutier étant donné l'absence de fertilisants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de 500$ plus taxes par année pour la location des terres situées sur les lots 4 757 491 et 4758 132 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-297 : Aide financière pour l'agrandissement de la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle désire agrandir afin d'ajouter 8 logements;

CONSIDÉRANT que grâce aux nouvelles normes du programme AccèsLogis, la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle pourrait se prévaloir d'une subvention supplémentaire de la Société d'Habitation du Québec de l'ordre de 88 800$ si la Coopérative ajoute 23 500$ en contributions provenant du secteur privé;

CONSIDÉRANT que des sommes sont toujours disponibles dans le budget de l'aide au démarrage d'entreprise;

CONSIDÉRANT que des sommes sont également disponibles dans le programme FDT enveloppe locale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Thècle effectue une demande d'aide financière de 18 800 $ dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) – enveloppe locale, de la MRC de Mékinac et verse une aide financière de 4 700 $ à la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle pour l'agrandissement et la création de 8 nouveaux logements, conditionnellement à ce que la demande d'aide financière dans le cadre du FDT soit approuvée, à défaut de quoi l'aide financière sera de la municipalité de Sainte-Thècle sera de 3 500$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-298 : Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale/municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes de victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle proclame la Municipalité de Sainte-Thècle alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-299 : Commission scolaire de l'Énergie/appui à la démocratie scolaire

CONSIDÉRANT l'intention du gouvernement du Québec de transformer les Commissions Scolaires en centres de services et ainsi éliminer les élus scolaires;

CONSIDÉRANT la demande d'appui à la démocratie scolaire de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse de soutenir la Commission Scolaire de l'Énergie dans sa demande d'appui à la démocratie scolaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-300 : Budget pour l'Halloween

CONSIDÉRANT que le conseil municipal demande à la directrice des projets spéciaux de décorer deux endroits pour la fête de l'Halloween;

CONSIDÉRANT que la directrice des projets spéciaux a besoin de matériel pour effectuer les décorations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 500$ à la directrice des projets spéciaux pour décorer le parc Lucien-Lafrance et la devanture de l'Hôtel de Ville pour la fête de l'Halloween.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-301 : URLS de la Mauricie/Journée vers une intégration réussie 2019 dans les camps de jour

CONSIDÉRANT la tenue par l'URLS de la Mauricie de la Journée vers une intégration réussie 2019 dans les camps de jour le jeudi 7 novembre 2019 à Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT que la directrice des projets spéciaux demande à assister à cette formation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que la directrice des projets spéciaux madame Julie Veillette participe à la Journée vers une intégration réussie 2019 dans les camps de jour organisée le jeudi 7 novembre 2019 par l'URLS de la Mauricie et les frais de déplacement seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-302 : SADC/Formation Comprendre pour agir contre les changements climatiques : Ma municipalité y croit!

CONSIDÉRANT la tenue par la SADC de la Vallée-de-la-Batiscan de la formation destinée aux élus et aux agents municipaux Comprendre pour agir contre les changements climatiques : Ma municipalité y croit! Le 24 octobre 2019 à l'Auberge du Lac-en-Cœur;

CONSIDÉRANT que plusieurs membres du conseil et la directrice générale sont intéressés par la formation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que les membres du conseil intéressés et la directrice générale madame Valérie Fiset participent à la formation Comprendre pour agir contre les changements climatiques : Ma municipalité y croit! offerte par la SADC de la Vallée-de-la-Batiscan le 24 octobre 2019 et les frais de déplacement seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-303 : Viactive demande la gratuité de la salle Aubin

CONSIDÉRANT que le groupe Viactive désire offrir des séances d'exercices physiques pour les personnes de 50 ans et plus à faible coût;

CONSIDÉRANT que Viactive aurait besoin pour ses séances de la salle Aubin;

CONSIDÉRANT la demande de gratuité de la salle Aubin reçue de Viactive;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin les lundis de 9h30 à 10h30, du 30 septembre 2019 à la fin avril 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-304 : Moisson Mauricie/Centre-du-Québec/demande de contribution

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière faite par Moisson Mauricie/Centre-du-Québec au montant de 141,12$;

CONSIDÉRANT que cette contribution financière permet à Carrefour Normandie de répondre à des demandes d'aide alimentaire sur le territoire de la MRC de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ckaudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de verser une contribution financière de 141,12$ à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-305 : Noël des enfants de Sainte-Thècle/demande de commandite

CONSIDÉRANT que le Noël des enfants de Sainte-Thècle se tiendra le dimanche 8 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que cette activité permet d’offrir un cadeau de Noël à environ 100 jeunes de notre communauté;

CONSIDÉRANT que le comité du Noël des enfants est constitué de bénévoles qui comptent sur l’aide de commanditaires pour pouvoir tenir cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin pour la tenue du Noël des enfants le dimanche 8 décembre 2019 et offre gratuitement les photocopies requises au bureau municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-306 : Offres de services de laboratoire pour la réfection des routes Marchand et Marcotte

CONSIDÉRANT que les travaux de réfection des routes Marchand et Marcotte nécessiteront des services de laboratoire;

CONSIDÉRANT les offres reçues de

- Englobe Corp. 4 914,03$ taxes incluses
- FNX Innov 5 438,32$ taxes inlcuses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre la plus basse, soit celle de Englobe Corp. au coût de 4 914,03$ taxes incluses pour les services de laboratoire pour la réfection des routes Marchand et Marcotte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-307 : Nomination des représentants officiels 2019-2020 pour la bibliothèque municipale

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Claudette Trudel-Bédard comme représentante (répondante) – élue municipale et Diane Proulx comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-308 : Fin d'emploi en période de probation de l'employé no. 02-0295

CONSIDÉRANT les comportements adoptés par une personne à l'emploi de la Municipalité, dont il ne convient pas de mentionner le nom aux fins de la présente résolution vu son caractère public, mais dont tous les membres du conseil municipal connaissent l'identité (ci-après appelée « la personne salariée » ou employé no. 02-0295);

CONSIDÉRANT que la personne salariée n'a pas complété la période de probation de 500 heures prévue à la clause 9.02 de la convention collective (285,50 heures au dossier);

CONSIDÉRANT que l'employeur n'est pas satisfait des services de la personne salariée et qu'il lui reproche les points suivants :

- Ne fait pas attention au camion et à son entretien;
- Brise régulièrement les poubelles des citoyens et manque de précision avec le bras articulé;
- Difficulté à diagnostiquer et à régler des problèmes mineurs avec le camion;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne peut tolérer ces points et possède un motif sérieux pour rompre le lien d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mette fin à l'emploi pendant la période de probation de l'employé 02-0295 visé par la présente résolution; mandate la directrice générale, madame Valérie Fiset, d'informer cette personne salariée de l'adoption de la présente résolution et de lui exposer les motifs de son congédiement, avec copie conforme au Syndicat régional des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) section Sainte-Thècle, qui représente la personne salariée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-309 : Nomination d'un arbitre pour le grief 2019-03

CONSIDÉRANT le grief 2019-03 déposé le 5 juillet 2019 par le syndicat;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal n'a pas fait foi au grief en vertu de la résolution 2019-07-233 adoptée le 8 juillet 2019;

CONSIDÉRANT la décision du syndicat de porter à l'arbitrage le grief 2019-03;

CONSIDÉRANT le choix de trois arbitres proposés :

- Monsieur Pierre Saint-Arnaud
- Monsieur André Ladouceur
- Monsieur Patrice Boudreau

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande la nomination de monsieur Pierre Saint-Arnaud pour agir à titre d'arbitre dans la résolution du grief 2019-03.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-09-310 : Programmation de la 4e semaine de vacances de Sylvain Magnan

CONSIDÉRANT que selon la convention collective, monsieur Sylvain Magnan, préposé aux travaux publics, a droit à 4 semaines de vacances par année,

CONSIDÉRANT qu'il a présentement trois semaines de vacances de prises;

CONSIDÉRANT qu'il désire programmer sa 4e semaine de vacances pour la semaine du 3 au 9 novembre, soit en dehors de la période estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la

programmation de la quatrième semaine de vacances de Sylvain Magnan pour la semaine du 3 au 9 novembre 2019.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-311 : Cession de ligne ferroviaire CN

CONSIDÉRANT que le plan triennal du réseau ferroviaire du CN indique qu'un tronçon de la subdivision de La Tuque passera à l'état « candidate à une cessation d'exploitation »;

CONSIDÉRANT que ce tronçon se situe entre les municipalités de Sainte-Thècle et Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que l'emprise de ce tronçon localisé entre les points militaires 41.50 et 71.50 de la subdivision La Tuque pourra être cédée par le CN et qu'il présente un potentiel intéressant pour une autre utilisation notamment comme sentier multifonctionnel à vocation estivale et hivernale;

CONSIDÉRANT que dans la MRC de Mékinac, au moins deux municipalités sont concernées, condition minimale pour un projet à potentiel régional;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac d'analyser la faisabilité de sentiers récréotouristiques en partenariat avec les MRC de Portneuf et des Chenaux sur le tronçon ferroviaire et d'étudier la possibilité de reprise de l'emprise du tronçon de la voie ferroviaire de la subdivision La Tuque entre le point militaire 41,50 et le point militaire 71,50 appartenant actuellement au CN pour le développement d'un projet récréotouristique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-312 : Réception définitive des travaux dans le cadre du programme FEPTEU

CONSIDÉRANT les travaux de prolongement d'aqueduc dans le chemin Saint-Pierre Nord, le rang Saint-Georges, le carré Cloutier et dans le secteur Hervey-Jonction de la Municipalité de Lac-aux-Sables dans le cadre du programme FEPTEU;

CONSIDÉRANT que l'ingénieur de la MRC de Mékinac, monsieur Robin Hould, certifie que les ouvrages ont été achevés selon les conditions au contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve la réception définitive pour les travaux d'aqueduc effectués sur le chemin Saint-Pierre Nord, Carré Cloutier, le rang Saint-Georges et le secteur Hervey-Jonction de la

Municipalité du Lac-Aux-Sables dans le cadre du programme FEPTEU et verse la retenue de 128 831,11$ à l'entrepreneur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-313 : 100e anniversaire du Nouvelliste

CONSIDÉRANT l'offre reçue par le Nouvelliste pour une publicité dans le cahier spécial 100e anniversaire;

CONSIDÉRANT les prix très élevés proposés pour cette publicité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse de prendre une publicité dans le cahier spécial 100e anniversaire du Nouvelliste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Madame Jocelyne Gervais demande si la subvention supplémentaire qui pourrait être reçue pour l'agrandissement de la Villa des Lacs est due à des coûts supplémentaires.
Monsieur Bertrand Cloutier demande des explications sur le fonctionnement de l'accès au site de neige usée pour les commerçants.
Monsieur Léonce Plamondon demande où le Lac-aux-Sables a trouvé les moyens financiers de réparer le rang Saint-Georges.
Madame Jocelyne Gervais demande si l'inspecteur en bâtiment et en environnement monsieur Éric Piché a fait une tournée en chaloupe sur le Lac-Croche cet été pour vérifier ceux qui tondaient encore le gazon dans la bande riveraine.
Monsieur Michel Rheault demande pourquoi il n'y a pas eu de réunion du comité des lacs depuis plus d'un an.

Affaires nouvelles :

Rés. 2019-10-314 : Grief-2019-04

CONSIDÉRANT le grief 2019-04 déposé par monsieur Sylvain Magnan le 7 octobre concernant le refus de l'employeur de payer un congé de maladie le vendredi 20 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne fait pas foi au grief 2019-04.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-315 : Budget pour Plaisirs d'hiver

CONSIDÉRANT que Julie Bertrand, conseillère, demande un budget pour l'organisation de Plaisirs d'hiver afin d'organiser des activités sportives durant une journée en 2020 et un concours de sculptures de neige;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 600 $ pour les activités organisées dans le cadre de Plaisirs d'hiver qui auront lieu en 2020.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Rés. 2019-10-316 : Levée de la séance

À 20 heures 57 minutes, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANINEMENT

Maire	Secrétaire-trésorière